



Lettre du castor

N° 19

Mars 2008

Nouvel élu du canton de Chécy : les citoyens l'ont choisi à **61,5%** !

UNE ÉNERGIE VERTE, DOUCE ET RENOUVELABLE, FAIT UNE ENTRÉE REMARQUÉE AU CONSEIL GÉNÉRAL..



LA PREMIERE DE NOS ATTENTES :

OBTENIR DE LA TRANSPARENCE !

THIERRY SOLER, QUI, EN 2007, A APPORTÉ UNE CONTRIBUTION ACTIVE A NOTRE LUTTE CONTRE LE PROJET DE DÉVIATION, EST ÉLU AVEC UN TRÈS BEAU SCORE ET SUCCÈDE A JACQUES COTTERAY. PREMIER ÉCOLOGISTE AU CG45, IL CONCRÉTISE NOTRE ESPOIR QUE L'INSTITUTION RETROUVE LE CHEMIN D'UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AU SERVICE DES CITOYENS ET DE LEUR CADRE DE VIE.

À temps plein, avec une nouvelle génération d'élus d'opposition, il aura la lourde tâche de déverrouiller le "système Doligé" pour rendre plus démocratiques et cohérents les politiques publiques, et les réorienter vers des projets structurant un avenir durable ! Réorienter en priorité les politiques de transports publics, les projets d'infrastructures routières et la croissance exponentielle des activités de "logistique" ; redéployer le social ; bloquer la privatisation de certains équipements. Mais cela nécessite des changements préalables profonds dans la gouvernance : sortir de la dissimulation et du mensonge, établir la **transparence** comme éthique et la concertation sincère comme règle de travail ; bannir le mépris et l'insulte... Dans la Commission des routes, où il va siéger, il lui faudra obtenir que **tous les projets** soient jugés, ou révisés le cas échéant, à l'aune du "**développement soutenable**" et qu'ils préparent à nos enfants un demain réconcilié avec la nature, avec la vraie vie.

IL FAUT DÉSORMAIS INVESTIR DANS LE DURABLE ET CESSER DE CONSOMMER NOTRE PATRIMOINE !

LES PONTS : COMBIEN ÇA CÔÛTE (RAIT SI ÇA SE FAISAIT) ?

Lors de sa réélection, « Le Président Doligé a présenté un bref bilan de l'action départementale en rappelant que 90 dossiers importants étaient actuellement en chantier. Il a proposé aux conseillers généraux une ligne de conduite pour mener l'action départementale. "**Il y a des choix à faire pour la bonne santé financière de notre Département : il faut savoir dire non** (...) » Excellente idée ! Pourquoi nous ruiner avec trois ouvrages dont l'utilité est pour le moins discutable ?

Si tous les ponts et toutes les déviations du CG45 se faisaient :-(mais ils ne se feront pas :-)
qu'est-ce que cela te coûterait, cher (très cher) contribuable ?

Déviations et pont de Mardié :

A la session du 22 mai 1995, le contournement est de Saint-Denis-de-l'Hôtel/Jargeau était estimé à 85 MF TTC, soit environ **13 M€**. Le chiffre voté en 2005 était déjà passé à **42,2 M€** TTC (valeur mars 2005). **Multiplié par plus de trois en dix ans !** Peut-être à cause des paquets d'études inutiles ou lamentables payées pendant cette période ? Mais certainement sans compter l'impasse faite sur le coût réel des fondations, qui sera sans doute énorme. (A noter que le tracé voté était de loin celui de la variante... la plus coûteuse !).

>>> En 2008, on peut déjà parler de 50 M€. Si un jour on le réalisait, en respectant les prescriptions de l'étude d'Incidence (pont haubané), avec ce qui serait en plus du reste imposé comme contraintes architecturales sous la pression de l'UNESCO et comme compensations environnementales pour les atteintes à NATURA 2000, on finirait certainement à **70 ou 80 M€** (valeur 2008), si ce n'est plus !

Déviations et pont de Sully :

Longueur : 9,73 Km. Le tracé choisi n'est pas le plus court, mais il est présenté comme celui dont l'impact est le plus limité sur les exploitations agricoles et les centres urbains. Et sur les milieux naturels et les espèces ?

Date prévisionnelle de mise en circulation : 2010

Coût estimé : **31,8 M€** (valeur 2005) puis **33,2 M€** (juin 2006).

>>> En ajoutant, comme pour Mardié, des surcoûts architecturaux et environnementaux, on finirait bien à... **40 ou 50 M€** (valeur 2008), si ce n'est plus !

Déviations et pont de Meung-sur-Loire :

Le Moniteur des Travaux Publics du 08/07/2005 : "réalisation d'un nouveau pont sur la Loire à l'ouest de Meung-sur-Loire qui desservira Cléry, Baule et Beaugency, les travaux sont prévus entre 2010 et 2014 et son coût est chiffré à **82.3 M€...**"

Le Conseil Général communique assez peu dans ses médias "grand public" sur un coût prévisionnel qui paraît démesuré pour un pont particulièrement inutile (sauf en cas de "Grand contournement"). Sans doute en raison du relief du coteau de Baule qu'il faudrait franchir, puis de l'autre côté de la Loire, à la nécessité d'un interminable viaduc sur la zone inondable...

Le chiffre avancé à la session du 22 juin 2006 n'est que de **48,1 M€**. Il faut y rajouter, au nord, la déviation du Bardou, **5,7 M€**, qui fait partie du même aménagement d'ensemble, ainsi que celui de la RD2 qui traverse déjà la Zone logistique "Synergie Val de Loire" (lourdement subventionnée par le conseil général) jusqu'au bord du coteau dans l'axe de l'éventuel franchissement (montant inconnu).

>>> En intégrant tous les "à côtés", on finirait bien à **100 M€ !**

Déviations de la RD921 à Fay-aux-Loges :

Le projet de déviation vise à supprimer les nuisances et les risques générés par la circulation de transit (notamment les poids lourds) en centre-ville de Fay-aux-Loges et de desservir les zones d'activités de l'Évangile, des Loges ainsi que celle de Fleins. La traversée de Fay-aux-Loges est en effet peu sûre sur 200 m en raison de l'étroitesse de la voie et du franchissement difficile du canal d'Orléans.

Coût : **8,4 millions d'euros**. (8 385 000 €, valeur **janvier 2001**)

>>> Disons **10 M€ !**

(Après enquêtes publiques, la déclaration de projet et la décision de faire sont intervenus le 18 mars 2005. La déclaration d'utilité publique est attendue. Livraison prévue fin 2009.)

70+40+100+10=220 Millions d'€uros (= 22 collèges !)
Telle est notre prévision "plancher" ! Quant au "plafond"...



LES EUROPÉENS PLACENT L'ENVIRONNEMENT AU CENTRE DE LEURS PRÉOCCUPATIONS

<http://www.notre-planete.info/actualites/lireactus.php?id=1603>

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT N'EST PAS UN OBSTACLE À LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Quand on leur demande si la protection de l'environnement constitue un obstacle à la réussite économique ou une motivation à innover, près des deux tiers des Européens répondent qu'il s'agit plus d'un facteur encourageant l'innovation (63 %) que d'un frein à la performance économique (16 %). Les Européens pensent, à peu près dans la même proportion (64 %), que l'environnement doit passer avant la compétitivité économique, tandis que 18 % estiment que cette dernière est plus importante.

Plus des deux tiers des citoyens européens sont par ailleurs convaincus que le progrès doit être mesuré à l'aide d'indicateurs sociaux, environnementaux et économiques. Seule une minorité (15 %) est d'avis que son évaluation doit s'appuyer principalement sur l'utilisation d'indicateurs monétaires et économiques.

À PROBLÈME MONDIAL, APPROCHE MONDIALE

Environ les deux tiers des citoyens européens préfèrent que les décisions en matière d'environnement soient prises conjointement au niveau de l'Union européenne plutôt qu'au niveau national. Ils sont également très nombreux à penser qu'une législation européenne harmonisée est nécessaire dans le domaine de l'environnement (82 %), que l'UE doit aider les pays tiers à améliorer leurs normes en la matière (80 %) et qu'elle doit allouer plus de crédits à la protection de l'environnement (78 %).

Par ailleurs, environ 78 % des Européens estiment qu'il serait utile de créer une force européenne de protection civile qui pourrait intervenir en cas de catastrophe naturelle dans leur pays.

Nos élus locaux doivent enfin admettre : la volonté des citoyens européens de préserver leur environnement doit primer sur les opportunités économiques !

LE CONSEIL GÉNÉRAL CRITIQUE ET INSULTE LES DIRECTIVES NATURA 2000... ET MAINTENANT REVENDIQUE LA PRÉSIDENTIE DE SES COMITÉS DE PILOTAGE... DANS L'INTENTION ÉVIDENTE DE LES RÉCUPÉRER À SON SERVICE ! PROTESTATION IMMÉDIATE DE MARDIÉVAL AUPRES DU PRÉFET DU LOIRET

Une délibération du 25/01/08 du Conseil Général a autorisé M. Doligé à poser la candidature du Département à la présidence des comités de pilotage des deux "sites NATURA 2000 de la Loire", la ZPS (Directive Oiseaux) et la SIC/ZSC (Directive Habitats) pour son Vice-président Antoine Carré.

Or c'est précisément en raison des **menaces de violation de ces deux directives** qu'il fait peser, avec trois projets de franchissements de la Loire (sans compter l'éventuel "pont de l'Agglo"), que le Conseil Général a été appelé par les Parlementaires européens, venus enquêter sur place le 2 octobre 2007, à « *revoir leurs plans concernant le site du franchissement à Mardié qui, en l'état, est en contradiction potentielle avec les importantes directives européennes...* ».

Mais on se souvient aussi des **fréquentes et virulentes attaques** menées au sein de l'Assemblée Départementale et de la Commission permanente, depuis des années par des proches de M. Doligé, dont Antoine Carré, sans que le Président les désapprouve, contre ces Directives européennes NATURA 2000 ("*drame en 3D*", "*diktat*", "*négarion de la démocratie*", "*ayatollisme*" etc) ; de la dérision répétée à l'encontre des espèces supposées protégées (Crapauds, Grenouilles, Scarabées, Orties...); et surtout des **intolérables menaces proférées contre la DIREN**, administration d'Etat chargée de les faire appliquer au niveau du Département, lors de la session du 2 mars 2006 (« *Ecraser la DIREN!* »), où le Président reconnaît « *que l'on essaie d'éviter les contraintes imposées par la DIREN (...)* » et va même jusqu'à suggérer, concernant la DIREN et la DRASS : « *Il faudrait peut-être faire un peu de ménage.* » !

« JUGE ET PARTIE » ? OU « MAL PARTIS, SOYONS JUGES » ?

En tant que maître d'ouvrage quasi exclusif des projets routiers dans le Loiret, depuis que les routes nationales lui ont été rétrocédées, le Conseil Général va être sans cesse confronté à la tentation de traverser des milieux protégés du réseau européen NATURA. Risquant en permanence de se retrouver "juge et partie", il devrait être a priori tenu à l'écart de cette responsabilité. Mais en plus, ce comportement agressif, ce déni répété de la Loi, qui perdure évidemment dans la mentalité des responsables, l'a disqualifié irréversiblement pour l'animation de ces Comités de pilotage.

Il est en effet assez clair que ce n'est ni par amour, ni par contrition que M. Doligé pose cette candidature. Ce n'est, de toute évidence, que pour tenter de "reprenre la main" et de neutraliser les seules lois qui peuvent faire obstacle à ses projets archaïques au profit du lobby routier : celles qui protègent le réseau européen d'accueil et de préservation des oiseaux sauvages. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si au même moment, le Département lançait une délicate consultation pour la "consolidation des études environnementales" incluant révision des EIE déjà réalisées... Peut-être pour les améliorer ? Inutile de dire que cette étude sera particulièrement suivie "à la loupe" par le Castor, qui peut s'attendre à tout de la part de nos parangons de vertu environnementaliste !

Le 25 février, le président de MARDIÉVAL a adressé à M. Le Préfet une lettre de protestation récusant cette candidature éthiquement inacceptable, preuves à l'appui... On attend sa réponse, avant d'écrire à M. Borloo !



6^{ème} épisode Borloo - Doligé : Je suis bleu... Je vois rouge... Vert... Le Vert est dans le fruit !



Résumé des épisodes précédents : Troublé par les discours de Grenel et sonné par le rapport de Bruxelles, Edouard Philippe écarte de scénarios de science fiction, supposés lui sauver la mise. Pour répliquer aux insoumis qui dézinguent publiquement ses bobards, deux initiatives "bling-bling" : un blog-farceur, et un lâcher de Bulldo. Mauvaise pioche : le bas-peuple le prive d'un Duché, ED voit rouge... Non, il voit vert... Enfin, quoi, ce coup de Soler l'aurait rendu daltonien !

- Tu aurais déclaré "Je verrais d'un mauvais œil.. qu'on mette mon Duché en difficulté !" Alors de quels mauvais yeux vois-tu la victoire de ce Soler Vert sur ton Duché maintenant ?
- *Quel Duché ? Ah, mon choucou, çui-là, oublions-le. Il avait trop joué double-je, il s'est fait ramasser sévère à Chécy et à Chécy... Avec 8 candidats pour le canton, y s'y voyait déjà : il a trop cru que, comme on dit à Perpignan, "il en avait plein les chaussettes" ! (Raminagrobis chattemite patelinant) : Et puis, Soler, il est gentil ce gamin : laisse moi un peu de temps, et je vais te lui faire son éducation ! ... et s'il n'est pas assez docile, je lui ferai sentir vite fait qu'il n'est qu'un Vert de terre ! 🍌 Ouaf !!! J'sais pas pourquoi, il a pas voulu aller à la commission socio-cul comme Cotteray, mais à la Commission des routes ! Bizarre, bizarre !*
- Eh, pas si bizarre que ça : je crains pour toi, justement, que le Vert 🍌 soit maintenant dans le fruit ! Aux routes, tu vas voir : y va te mettre des bâtons dans les roues des camions, te rouler dans le goudron et les plumes, te semer des grains de sable de Loire dans ta machine logistique dorée ; y va te dénucléariser tes centrales syndicales pour qu'elles t'harcèlent moralement, y va te faucher les Orléanais Gentiment Mystifiés qui te croyaient encore, y va exciter contre toi les naturalistes... les naturalistes de tous poils à gratter, bref, tu vas voir, ce 🍌 va te pourrir le trognon, te brouter la laine sur le dos et te faire péter les plombs en te poussant à bout !
- *Ah non, y peut pas m'faire ça. Si y me les brise, mes boules, c'est là que j'veis voir rouge ! A propos de rouges, t'as vu toutes les Mairies qu'y z'ont pris ? Et tu vois l'coup où les sociaux iraient faire de la surenchère sur ce Rackam le Vert et s'y mettraient eux aussi ! Et puis arrête de m'asticoter 🍌 j'ai quand même à nourrir presque trois cent fonctionnaires que ton Etat m'a refilé pour s'occuper des routes, faut bien que j'leur donne "du grain à moudre" ! J'veis pas tous les reconvertir dans le socio-cul, quand même ! Marre de ton État qui nous charge la barque, et crois pas que je vais abandonner mon royaume à tes adorateurs de crapauds et à tes bouffeurs d'orties, sans livrer la Lutte Finale... Guérin ! Ici, au pied ! Groupons-nous, et demain, la mondialisation sera le genre humain... Tsoin-tsoin !*
- Oh, tu vas pas me faire porter le chapeau, prétendre que c'est notre Grenelle qui t'aurait foutu la m...! T'as vu comment tout ça est oublié, débandé, enterré ?
- *O ! G'M !!! J'adore ! T'oses dire ça ? Mais ici tu leur a mis plein d'idées obscènes hyper-vertes et perverses dans la tête, tu les a excités, et maintenant ils commencent à s'ériger en... Ils bandent leurs vertes arbalètes... Ils vont bientôt me... ! ... A l'aide... AAAh, au secours !*
- **Allez, Doligé, laisse tomber !**

(A suivre...)



association MARDIÉVAL

Valorisation des patrimoines et défense des habitants de Mardié

Siège social : Mairie de Mardié - 105 rue Maurice Robillard 45430 MARDIÉ

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr